

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES ACCORDÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU
22 AVRIL 2021

02/04/2021

Extrait du projet de document d'enregistrement universel 2020

Conformément à l'article L. 225-37-4 3° du Code de commerce, le tableau ci-dessous récapitule les autorisations financières en cours de validité, accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, et l'utilisation faite de ces délégations en 2020.

Seule l'autorisation d'attribuer des options de souscription d'actions a été utilisée au cours de l'exercice 2020.

Objet de l'autorisation	Plafond nominal	Échéance/Durée	Utilisation en 2020
1 Augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (AGM du 25 avril 2019, résolution 22)	Augmentation de capital : 150 millions d'euros Émission de titres de créance : 7 milliards d'euros	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
2 Augmenter le capital par incorporation de primes, réserves ou bénéfices (AGM du 25 avril 2019, résolution 23)	4 milliards d'euros	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
3 Augmenter le capital par offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription (AGM du 25 avril 2019, résolution 24)	Augmentation de capital : 85 millions d'euros ^a Émission de titres de créance : 4 milliards d'euros ^a	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
4 Augmenter le capital par « placement privé » (AGM du 25 avril 2019, résolution 25)	Augmentation de capital : 20 % du capital sur douze mois et 75 millions d'euros ^a Émission de titres de créance : 3,5 milliards d'euros ^a	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
5 Fixer le prix d'émission par offre au public, ou par « placement privé » sans droit préférentiel de souscription, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée (AGM du 25 avril 2019, résolution 26)	10 % du capital par période de douze mois	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
6 Augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (AGM du 25 avril 2019, résolution 27)	15 % de l'émission initiale	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
7 Augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres d'une autre société ou de valeurs mobilières donnant accès à son capital, hors offre publique d'échange (AGM du 25 avril 2019, résolution 28)	10 % du capital ^a Émission de titres de créance : 1,75 milliard d'euros ^a	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
8 Augmenter le capital en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par Bouygues (AGM du 25 avril 2019, résolution 29)	Augmentation de capital : 85 millions d'euros ^a Émission de titres de créance : 4 milliards d'euros ^a	25 juin 2021 (26 mois)	Néant



	Objet de l'autorisation	Plafond nominal	Échéance/Durée	Utilisation en 2020
9	Émettre des actions en conséquence de l'émission par une filiale de valeurs mobilières donnant accès à des actions Bouygues (AGM du 25 avril 2019, résolution 30)	Augmentation de capital : 85 millions d'euros ^a	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
10	Augmenter le capital en faveur des salariés ou mandataires sociaux adhérant à un plan d'épargne d'entreprise (AGM du 25 avril 2019, résolution 31)	5 % du capital	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
11	Consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions (AGM du 25 avril 2019, résolution 32)	2 % du capital Dirigeants mandataires sociaux : 0,25 % du capital	25 juin 2021 (26 mois)	2 830 000 options de souscription d'actions attribuées à 696 bénéficiaires le 8 octobre 2020 Prix de souscription fixé à 30,53 euros
12	Procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre (AGM du 25 avril 2019, résolution 33)	1 % du capital Dirigeants mandataires sociaux : 0,125 % du capital	25 juin 2021 (26 mois)	Néant
13	Émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique (AGM du 23 avril 2020, résolution 16)	Augmentation de capital : 95 millions d'euros et 25 % du capital Le nombre de bons est plafonné au quart du nombre d'actions existantes et à 95 millions	23 octobre 2021 (18 mois)	Néant

(a) avec imputation sur le plafond global visé au point 1